

GENÈVE

Capricieuses lois du marché

Depuis 2009 à Genève, Ville, Canton et régies publiques s'approvisionnent en électricité sur le marché libre plutôt que régulé. Si ce choix a permis des économies pendant plusieurs années, c'est le contraire aujourd'hui.

JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022 LOUIS VILADENT



Le prix du fluide a augmenté de 360% en une année, comme l'affirmaient les Services industriels genevois (SIG) ce mercredi. KEYSTONE

ÉNERGIE ► Il semblerait que le marché de l'électricité soit devenu fou ces derniers mois, à tel point que le prix du fluide a augmenté de 360% en une année, comme l'affirmaient les Services industriels genevois (SIG) ce mercredi. La facture sera d'abord douloureuse pour les consommateurs qui payeront, en 2023, respectivement 22% et 50% de plus à Genève et dans le Canton de Vaud.

> **Lire aussi notre édito: [Electricité: les apprentis-sorciers](#)**

Pour les gros clients, dont la consommation annuelle dépasse les 100'000 kWh par an et par site, c'est une autre histoire. Depuis 2009, ils peuvent choisir de s'approvisionner directement sur le marché libre, ce qui modifie la manière de déterminer le prix. Il n'est plus défini annuellement par le distributeur, mais directement par le cours volatil de la bourse. Cela peut engendrer des économies lorsque les prix sont bas. Mais lorsqu'ils s'envolent, les pertes peuvent être également importantes.

Comme le révélait la *Tribune de Genève* la semaine passée, tel est le cas de la Ville de Genève, qui alimente 75% de ses sites via le marché libre, et qui a présenté un surcoût de 12 millions dans son budget énergie 2023 – électricité incluse – soit une augmentation de 200% par rapport à son budget énergie 2022.

Imprévisibilité totale

Mais la Ville de Genève n'est pas la seule à se retrouver dans l'embarras. La commune de Vernier affirme être également touchée par la problématique, bien qu'elle n'accepte de communiquer aucun chiffre pour le moment. «Nous avons prévenu les gros consommateurs du canton au moment où les prix ont commencé à grimper, mais certains ont trop attendu, espérant que les prix baisseraient par la suite, ce qui n'est pas arrivé», explique Christian Brunier, directeur général des SIG.

D'autres communes, même au régime libre, ont préféré la carte de la prudence, à l'instar de Lancy, qui a assuré un contrat à prix fixe en 2020, et jusqu'en 2025. Il n'y aura donc pas d'augmentation consécutive de la facture d'électricité d'ici-là. «mais nous ne pouvons pas prédire quel sera l'état du marché au moment de conclure de nouveaux contrats», explique Salima Moyard, maire de la commune.

Toujours en jouant la prudence, la Ville d'Onex a même d'emblée refusé de passer au régime libre. Malgré cela, la municipalité sera, comme les consommateurs individuels, sujette à la hausse de tarifs des SIG. «Nous prévoyons 25% en plus pour le budget électricité de 2023, soit environ 100'000 francs de plus», explique Maryam Yunus Ebener, conseillère administrative en charge de l'Aménagement.

Pour le Canton, le passage au marché libre en 2010 lui aurait permis de réaliser des économies à hauteur d'environ 1,8 million de francs par année, d'après Roland Godel, porte-parole du département des Infrastructures. Un contrat fixe lui permet actuellement d'éviter les fluctuations tarifaires, mais seulement jusqu'à fin 2023. «Au-delà, il est difficile de faire des scénarios, tant la situation est volatile et les perspectives incertaines», poursuit Roland Godel. Et Mauro Poggia, président du Conseil d'Etat, d'ajouter que «les coûts vont difficilement baisser» d'ici aux prochaines négociations de contrats.

Régies publiques concernées

Hôpitaux universitaires de Genève, aéroport et transports publics genevois ont aussi opté pour le marché libre dès 2009.

Nicolas De Saussure, porte-parole des HUG, indique lui aussi qu'«un surcoût conséquent est prévu pour l'année en cours», mais qu'il est «trop tôt pour le déterminer compte tenu de la variation des prix». Selon Alberto Velasco, député socialiste et vice-président de la commission des prix du Canton, «ce qui est presque certain c'est que les députés devront prochainement voter sur un crédit supplémentaire lié à cette augmentation.»

Les TPG et l'aéroport ont de leur côté pu négocier des contrats d'approvisionnement à terme jusqu'en 2024, leur permettant d'éviter l'actuelle flambée des prix. Au-delà, les deux régies publiques anticipent une forte hausse.

Face à cette perspective, les HUG soutiennent que la sortie du régime régulé n'était «pas une erreur d'appréciation, car cela a été bénéfique pendant de nombreuses années». Un avis qu'Alberto Velasco ne partage pas. «Toutes ces institutions publiques auraient dû savoir que la société libérale est une société à haut risque, et qu'un bien public comme l'électricité est beaucoup trop important pour être boursicotée sur des marchés dont le but premier n'est que de générer des profits à court terme.»

PRUDENCE VAUDOISE

Dans le canton de Vaud, la plupart des gros consommateurs s'en sont tenus aux tarifs régulés depuis 2009. Pour la Ville de Lausanne, cela n'empêchera toutefois pas une augmentation considérable des tarifs en 2023. Xavier Company, conseiller municipal et directeur des Services industriels lausannois (SIL), explique que ceux-ci grimperont de l'ordre de 26 à 35%.

Le Centre hospitalier universitaire (CHUV), qui bénéficie également des tarifs régulés des SIL, subira tout aussi fortement cette augmentation «qui se fera ressentir dès 2023 et se prolongera également en 2024», indique le CHUV. SKN / LVT

La libéralisation en question

VENREDI 2 SEPTEMBRE 2022 SELVER KABACALMAN, LOUIS VILADENT

La flambée des prix sur le marché de l'énergie pousse de nombreux acteurs à remettre en cause le principe même de libéralisation. «Tout comme l'eau, l'électricité ne devrait jamais être soumise aux lois du marché», affirme Christian Brunier, directeur général des Services industriels genevois (SIG). Pour son homologue lausannois et conseiller municipal Xavier Company, «la Ville et les Services industriels ont toujours été fermement et ouvertement opposés à la libéralisation du marché de l'électricité, dont les prémices initiées il y a quelques années en montrent aujourd'hui l'aberration.»

Pour Eliott Romano, de l'Institut des sciences environnementales de Genève, «il ne faut toutefois pas oublier que depuis 2009, les grands consommateurs qui s'approvisionnaient sur le marché libre ont bénéficié de conditions de fourniture parfois plus avantageuses que celles des tarifs régulés». Et d'ajouter qu'«en fonction des volumes de production propres de chaque Service industriel, ces derniers doivent également recourir au marché pour s'approvisionner afin de satisfaire la demande de leur client».

Pour pallier la hausse des prix, une solution consisterait selon lui à une meilleure redistribution des profits: «Sachant que les producteurs ont pu faire des résultats exceptionnels depuis 2021 du fait de la hausse des prix de marché, il conviendrait d'instaurer un système pour redistribuer une partie de ces bénéfices aux consommateurs aujourd'hui impactés.» Il rappelle aussi que «lorsque les prix de marché étaient au plus bas en 2015-2016, les producteurs hydrauliques ont obtenu le versement d'une prime fédérale pour couvrir le différentiel entre leurs coûts de production et les prix de marché».

Il est difficile de prédire l'évolution de la conjoncture géopolitique, mais la question reste de savoir comment la Confédération et les cantons pourraient éviter une telle situation à l'avenir. «Les investissements massifs dans le solaire et dans l'énergie éolienne sont indispensables», estime Eliott Romano, ajoutant qu'il faudrait aussi améliorer la capacité de stockage saisonnière de la Suisse qui, en l'état actuel, ne pourrait emmagasiner qu'une petite part du surplus de production si les énergies renouvelables venaient à se développer.

RÉGIONS GENÈVE LOUIS VILADENT ÉNERGIE



AUTOUR DE L'ARTICLE



ÉDITO

Electricité: les apprentis-sorciers

JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022 PHILIPPE BACH

Plusieurs municipalités genevoises ou régies publiques font la grimace. Comme l'a relevé La Tribune de Genève, elles ont commis la coûteuse erreur de se fournir en électricité sur le marché...



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les astuces du Conseil fédéral

JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022 BAYRON SCHWYN

Risque de pénuries cet hiver et hausses des prix du gaz, du mazout, de l'électricité: les raisons pour réduire sa consommation ne manquent pas. Le Conseil fédéral a lancé hier sa grande campagne de...



ÉNERGIE

Les prix de l'électricité vont bondir

MERCREDI 31 AOÛT 2022 ATS

Des hausses importantes se profilent pour 2023.

A lire également

ÉNERGIE

Le peuple votera sur la sortie du nucléaire le 27 novembre

VENREDI 8 JUILLET 2016 ATS



ÉNERGIE

Un parachute pour les électriciens

MARDI 19 AVRIL 2022 PHILIPPE CASTELLA



ÉNERGIE

Les Verts pressent le parlement

MARDI 24 JUILLET 2018 SELVER KABACALMAN



COP21

Le modèle suisse des Cités de l'énergie

JEUDI 10 DECEMBRE 2015 CHRISTIANE IMSAND

QUI SOMMES-NOUS?

Charte rédactionnelle
Association éditrice
L'équipe
Soutenir Le Courrier
Contacts

PUBLICITÉ /

PARTENARIATS

Tarifs publicitaires
Partenariats
Naissances et Mortuaires

BOUTIQUE

Parrainage essai web
Tu es la sœur que je choisis
Hors-série n°3 - Tous égaux
Don / Souscription

ABONNEMENTS

abonnements
Conditions générales de vente
Réductions de la Carte Côté Courrier

ÉDITION DU JOUR



RÉGIONS

Genève
Neuchâtel
Valais
Vaud
Jura

SUISSE

INTERNATIONAL

Solidarité

CULTURE

Cinéma
Musique
Livres
BD
Scène
Arts plastiques
Inédits
Inédits textes
Dramatiques

SOCIÉTÉ

Égalité
Écologie
Économie
Histoire
Religions
Alternatives
Médias

OPINIONS

Édito
Contrechamp
Chroniques
On nous écrit
Nos invités

DOSSIERS

La grève du climat
La grève des femmes
Aéroport de Genève
L'affaire Maudet